

ORDRE DU JOUR ANNOTE DE LA SESSION

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. DEBAT SUR LE THEME DE FOND

Le commerce, outil de la croissance économique, de la création d'emploi et de la réduction de la pauvreté

Pour porter leurs fruits, ces politiques doivent être élaborées de manière à refléter les grands objectifs de développement et s'accompagner de mesures macroéconomiques. Quelle contribution les parlementaires peuvent-ils apporter à la définition de politiques commerciales, industrielles, sociales et d'emploi qui soient intégrées et cohérentes ? En période de crise économique, le commerce peut-il être un moteur de la prospérité ?

3. DEBAT D'ORIENTATION AVEC DES MEMBRES DU GROUPE DE REFLEXION SUR L'AVENIR DU COMMERCE ETABLI PAR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OMC

Analyse des défis commerciaux du 21^{ème} siècle

En avril 2012, le Directeur général de l'OMC a chargé un groupe de 12 experts de renommée internationale de faire un bilan du système commercial multilatéral, d'analyser les moteurs du commerce d'aujourd'hui et de demain, et de se pencher sur les implications d'un commerce mondial ouvert au XXI^{ème} siècle. Ces experts ne livreront leur diagnostic qu'en 2013 mais certains d'entre eux ont accepté de rencontrer des législateurs pour tester leurs idées auprès d'un public parlementaire.

4. AUDITION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMC

C'est désormais une tradition pour le Directeur général de l'OMC de s'entretenir avec des parlementaires spécialistes du commerce international. Durant cette séance interactive, qui ne sera pas sans rappeler les auditions parlementaires traditionnelles, le Directeur général posera des questions et écoutera des observations concises des délégués.

5. REUNION-DEBAT

Le commerce des services : il est temps de prendre des décisions politiques

Le secteur des services est important en tant que tel, mais il peut en outre contribuer à l'amélioration des performances et de la compétitivité dans d'autres secteurs de l'économie. La libéralisation du commerce des services fait partie intégrante du mandat de Doha et recèle des bienfaits pour les pays tant développés qu'en développement. Cette réunion-débat sera consacrée à la discussion en cours, aux points d'achoppement des négociations relatives au commerce des services et au rôle que les parlements pourraient jouer dans les efforts visant à accélérer le processus.

6. ADOPTION DU DOCUMENT FINAL

A la fin de la réunion, les participants seront invités à adopter un document final, dont le projet aura été établi par le Comité de pilotage de la Conférence.